

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 6 DECEMBRE 2022 à 20h30, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE

- Décision Modificative n° 4/2022 : Budget Principal ;
- Décision Modificative n° 5/2022 : Budget Principal ;
- Ouverture de crédits avant le vote du Budget Principal 2023 : budget principal ;
- Ouverture de crédits avant le vote du Budget Principal 2023 : budget location de bâtiments industriels ;
- DETR 2023 : rénovation du groupe scolaire Desnos-Chantefleurs ;
- Avis sur les ouvertures dominicales ;

RESSOURCES HUMAINES

- Règlement intérieur ;
- Modification du tableau des effectifs ;

CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN

- Cession de deux parcelles rue Pierre Murzeau ;
- Constatation de la désaffectation des chemins ruraux et déclassement d'une portion de voie communale ;
- Lancement de l'étude d'un projet d'échange d'un chemin rural au lieudit « Les Landes » ;
- SyDEV : convention pour le renouvellement de l'éclairage des terrains de football ;
- Convention de partenariat avec le conseil départemental de la Vendée pour la gestion des espaces naturels sensibles ;
- Construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire à Evrunes : lot 2 « gros œuvre » signature de l'avenant n°1 ;

CULTURE

- Fixation des tarifs de la ludothèque - tarifs adhésion et prêt de jeux – à compter du 01/01/2023 ;

ACCUEIL-ETAT CIVIL

- Fixation des tarifs des salles et tarifs divers à compter du 01/01/2023 ;

ENFANCE-JEUNESSE

- Fixation des tarifs du service Enfance/Jeunesse à compter du 01/01/2023 ;

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption.

Le Maire,

Alain BROCHON

